

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon accueille une centaine d'élèves pour penser le territoire à horizon 2050

Pour la 3^e année consécutive, le jury du concours Tony Garnier s'est réuni en salle du conseil de la Métropole de Lyon pour départager le travail des élèves participant au concours 2022, sur le thème « penser la Métropole de 2050 ».

Cette année, 16 classes des cycles 3 et 4 (primaire, collège et lycée) se sont engagées dans ce concours de prospective urbaine, qui s'appuie sur les programmes d'enseignement de géographie.

Organisé en partenariat avec l'Éducation nationale, la Métropole de Lyon, l'Université Lyon 2, l'agence d'urbanisme de Lyon et le CAUE Rhône Métropole (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), le concours s'organise autour de différentes sous-thématiques :

- « la nature dans ton territoire de vie : quels usages en 2050 ? » ;
- « Lyon Métropole intelligente en 2050 : comment résoudre les inégalités ? » ;
- « les usages de la nature en ville ».

Au terme des délibérations, plusieurs classes ont reçu des prix :

- dans la catégorie « cycle 3 », la classe de CM1-CM2 de l'école Le Perollier, a été récompensée pour son projet sur le quartier Les Sources ;
- dans la catégorie « collèges », pour le prix spécial, les 3 établissements ont été mis à l'honneur (l'atelier d'urbanisme d'Alice Guy, la classe de 6^e de Théodore Monod et la classe de 6^e de La Tourette) ;
- dans la catégorie « lycée », le premier prix a été attribué aux étudiantes de 1^{ère} du lycée La Martinière, pour leur projet sur la Vallée d'Azergues.

Les élèves dont les travaux ont été remarquables ont reçu un diplôme et seront invités, au mois de juin, au 23^e étage de la Tour Part-Dieu, d'où leur sera présentée la Métropole vue d'en haut.

« La Métropole de Lyon soutient depuis 3 ans le concours Tony Garnier parce qu'il permet de sensibiliser les jeunes à la construction de la ville et aux évolutions nécessaires pour faire face aux enjeux du changement climatique. Sur la forme et sur le fond, tous ont présenté des projets ambitieux et cohérents. Avec ce concours, ils sont sortis de l'enceinte de l'école, ont rencontré de nouveaux acteurs (architectes, urbanistes) et cela leur a permis de prendre confiance en eux pour présenter des projets exceptionnellement bien construits » se réjouit Véronique Moreira, vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée aux collèges et à l'éducation.

« Notre mandat s'attache à garantir la justice sociale dans tous les domaines, et notamment en termes de transition écologique. Cela suppose de travailler sur le temps long, parfois à horizon 2050, comme le propose le concours Tony Garnier. Pour nous, cet événement est d'une richesse incroyable : il nous permet de voir comment les jeunes générations, les citoyens de demain, imaginent leur quartier et leur ville à long terme. Nous avons vu plusieurs beaux projets aujourd'hui et il a été particulièrement difficile de les départager » poursuit Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville.